

Assemblée Générale Ordinaire 2012

du 7 janvier 2013 à Cazes Mondenard

Présents

Danièle Akrich, David Anquetil, Daniel Azuelos, Isabelle Brault, Yvan Bodin, Marie-Pierre Charpail, François Chesneau, Roland Cros, Semka Debals, Marie Debax, Allan Desquins, Corinne Durr, François Fletcher, Maryse Fontaine, Marie-Claire Johanny, Pauline Jurquet, Marion Lebreton, Frédéric Le Fur, Martine Le Fur, Christiane Loubersanne, Chantal Lumineau, Magali Mas, Alain & Nicole Morellini Des Meloizes, Henri Moreno, Aurélia Nicolini, Martine Norek.

Représentés

Norbert Camuzet, (pouvoir à David Anquetil),
Bernard Guipouy (pouvoir à Chantal Lumineau).

Invités

Natacha Brosset, Benoit Chevalley, Monique Vives, Gilly Whittington

Excusés

Christophe Ackerer, Céline Cavallin, Gilles & Marie-Christine Charpentier, Manon Collot, Catherine & José De Casas Fernandes, Rémy Debouttiere, Irène Gourrier, Françoise & Jean Louste-Napolier, Laurence Margaillan, Christine Pessant, Fabienne Rabinand, David Robert, Léon Serre, Gilbert Serres, Sandrine Sueres, Patrick Torc'h, Jacques Trouis

Soit 26 présents et 2 représentés sur 45 adhérents : le quorum est largement atteint

Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité (marché potier de Bergerac, Lauzerte et Saint Céré, boutique du Pot à l'Envers)
3. Rapport financier
4. Cotisation
5. Renouvellement du CA
6. La vie du site
7. Le CNC
8. Projets 2013
9. Questions diverses

1. Rapport moral

Roland Cros souhaite la bienvenue à tous et note que malgré les difficultés économiques les activités de l'association progressent positivement : si le marché de Saint Céré en août marque une légère baisse, celui de Bergerac, début mai, se maintient, celui de Lauzerte, début juillet, est en net progrès, et la boutique de Moissac Le Pot à l'Envers marque une légère hausse. Tout cela grâce à l'effort de beaucoup qui ont généreusement donné de leur temps. Il souhaite que 2013 soit riche de notre créativité et de nos actions afin de pouvoir vivre sereinement.

2. Rapports d'activité

Bergerac

En 2012, le nombre de potiers est monté à 36 potiers (plus que les années précédentes) mais le chiffre global de ventes a augmenté de 15%, soit 650€ par potier.

Le budget a été équilibré : 4266€ de recettes pour 4100€ de dépenses. L'aide de la mairie s'est faite différemment, avec l'absence de concours, les animations ont été privilégiées (2 animations cette année). Côté subventions, AAF a participé en proportion du nombre de ses adhérents, il n'y a pas eu d'enveloppe par marché. Les vins de Bergerac ont été généreux cette année.

La mairie s'est plus investie cette année. Elle refuse toujours l'affichage sur panneau en ville. Elle a offert 11 sucettes et organisé une conférence de presse avec les journaux et la radio qui ont permis d'avoir des articles en plus de la pub, d'autant plus facilement qu'avec l'élection présidentielle, comme il n'y avait pas communication politique possible, il y avait plus de place dans les journaux.

Le partenariat avec France Bleu Périgord a bien fonctionné : un jeu où l'on gagnait des lots de poterie a permis là aussi une interview et fait parler de la manifestation.

Le prochain marché aura lieu les 4 et 5 mai, la date limite de candidature est le 10 janvier. Pour faire une seconde année, il faut la redemander, c'est trop difficile à gérer sinon. Le marché change de lieu, il se déroulera au jardin Perdoux (à 100 m) c'est un joli endroit, avec un kiosque à musique mais les stands seront sur la pelouse. La mairie se charge de mettre en place des chapiteaux pour faire face notamment à la pluie. Mais le lieu est moins visible que le parking. La mairie en a conscience et devrait faire un effort sur la pub. On devrait revenir à 33-34 potiers. Priorité aux adhérents de TNSO, mais rotation 2 ans/1 an pour eux contre 2 ans/2 ans pour les non TNSO.

Un potier local donne un coup de main à l'organisation de façon efficace.

Marie-Claire recherche une aide pour saisir les coordonnées des acheteurs qui le souhaitent après le marché et la trouve en Alain Morellini.

Lauzerte

Cette 6^e édition se déroulait pour la deuxième année sur l'esplanade et ce fut un beau succès (+30% environ de chiffre d'affaires par potier). On a bon espoir que la manifestation se pérennise. Toujours bien aidé par la mairie et l'Office de Tourisme. Cette année, on a investi dans de beaux panneaux de bois, fait par Patrick Torc'h.

Côté animation, la planche à barbotine n'a pas eu le succès escompté, il aurait fallu une personne présente en permanence (ce qui ferait l'objet d'une animation payée). Le totem, lui, a manqué de la participation des potiers. Cela fait beaucoup pour certains : une pièce de concours plus une pièce pour le totem, même si cette dernière ne demande pas le travail et l'investissement d'une pièce de concours. Bilan plus positif du point de vue du public qu'on a vu tourner dans le marché et tous n'ont pas trouvé les bonnes solutions (il s'agissait d'identifier 3 potiers du marché dont les pièces étaient sur le totem).

La 7^e édition aura lieu les 6 et 7 juillet 2013. L'organisation remercie les potiers de TNSO pour leur soutien depuis la création de ce marché. La rotation des potiers participants va met en place progressivement : les potiers qui sont venus 5 ans ou plus ne seront pas invités cette année.

Saint Céré

Une petite baisse de chiffre d'affaires. Cette année le marché a eu lieu un week-end. L'année prochaine, le marché sera remis un jeudi et un vendredi (8 et 9 août), comme l'année précédente. Avec un budget de 6000 €, il bénéficie d'une grosse participation de la communauté de communes et de la mairie (le fait que le maire soit aussi président de la communauté de communes et conseiller général de canton est un atout). La subvention de 400€ du conseil régional n'a pas encore été perçue. Le conseil général a finalement subventionné à hauteur de 300€.

C'est la mairie qui souhaite absolument qu'il y ait une nocturne. On va essayer de trouver quelque chose pour l'améliorer, la rendre attrayante...

Il y a trois animations : four, tour et atelier enfants. Qui propose des animations au sein de TNSO ?

Petite précision donnée par David Anquetil : le marché de Villandraut (hors TNSO) aura lieu juste à la suite de Saint Céré. Pour faciliter la mise en place, il sera tenu compte du fait que certains pourraient arriver un peu plus tard le samedi matin du fait de leur participation à Saint Céré. Les demandes de participation doivent être faites courant janvier.

Thème du concours de création 2013 pour Lauzerte et Saint Céré

Cette année le sujet sera : Fracture(s) et liaison(s)

La boutique du Pot à l'Envers

La boutique a ouvert ses portes en 2008, c'est donc sa 5^e année d'existence. Sa création était motivée par la stagnation du chiffre d'affaires des marchés et ainsi permettre au public de retrouver les potiers en dehors de la saison des marchés potiers. On peut compter sur Moissac entre 80 000 et 100 000 touristes par an dont 5 000 à 8 000 passent à la boutique.

Le chiffre d'affaires est passé de 29 000€ en 2008 à 42 000€ en 2012 dont 9 000€ pour les invités.

Aujourd'hui il y a 13 potiers permanents (3 potiers laisseront en 2013 leur place), et deux types d'invités : l'invité du mois et l'invité TNSO.

L'invité du mois est un potier hors association TNSO, une « peinture », fer de lance de la céramique. Si le vernissage de l'exposition n'attire plus beaucoup de monde, elle permet au moins de faire de la publicité autour de la boutique. Cette année nous avons eu comme invité du mois : Océane Madelaine, Martine Lefur (exception à la règle hors association), Léa Pludwinsky, Stéphanie Arenou.

L'invité TNSO a un stand similaire aux autres potiers permanents de TNSO, il reste un deux ou trois mois selon la période. Cette année sont venus : Aurélia Niccolini, Pauline Jurquet, Chantal et Norbert Camuzet et Mylène Cros. Ceux qui souhaitent être l'invité du mois peuvent faire acte de candidature auprès de Marion Lebreton.

Un projet de rénovation de la boutique est en cours et débutera par la réalisation d'une étude. Pour cela, une aide financière a été demandé aux AAF. Il est envisagé également de faire financer l'étude par Monsieur Marquès client du Pot à l'envers.

3. Rapport financier

La comptabilité de l'association est la réunion de 3 comptabilités : celle du fonctionnement de l'association proprement dite, celle de la boutique et enfin celles des 3 marchés organisés par l'association.

Le bilan est la photographie de ce que l'entreprise possède alors que le compte de résultat correspond aux produits et aux charges et permet de savoir ce qu'il s'est passé durant une période donnée (le plus souvent une année comptable). Les seules obligations légales sont l'établissement d'un relevé des dépenses / recettes et la présentation du budget en assemblée générale (sauf obligations particulières imposées volontairement par un texte ou une convention). L'obligation de la tenue d'une comptabilité de type commercial et le contrôle par un tiers (cours des comptes régionale) est nécessaire quand l'association, ayant une activité économique ou faisant de la formation continue, dépasse des seuils chiffrés en M€ ou encore s'il s'agit d'une association subventionnée à 1M€ et plus.

Actuellement le budget global s'élève actuellement à 62 000 €. Le solde théorique (solde du compte moins les débits à venir) s'élève à 5079 €.

Pour la partie marchés, on voit que de plus en plus le partenariat se fait sur du local (communal ou intercommunal), les subventions régionales étant de moins en moins importantes. Il est donc important de s'assurer de l'empathie des élus locaux pour avoir une implantation de l'événement sur une base saine. Les fournisseurs sont sûrs d'être payés mais par contre ils doivent être souples au niveau des délais, liés à la perception des subventions qui tardent dans l'année.

La boutique représente 75% du budget total ce qui est important.

Le bilan des 3 marchés et frais généraux sont à disposition sur demande.

Vote des rapports :

Rapport moral adopté à l'unanimité

Rapport Financier adopté à l'unanimité des votants (1 abstention)

Rapports d'activité adoptés à l'unanimité

4. Cotisation

Pour 2012, la cotisation de l'association (hors cotisation CNC et Terre de solidarité) s'élevait à 30 €. Elle n'arrive pas à couvrir les frais de déplacement des membres du Conseil d'Administration pour les 2 réunions annuelles. Le CA demande donc de faire passer la cotisation à 40 €. Diverses idées sont émises pour financer ces déplacements (augmentation de la place de marché...) mais au final, la cotisation de 40€ est adoptée à l'unanimité des votants (avec 2 abstentions).

5. Renouvellement du CA

David Anquetil (trésorier) et Marie-Pierre Charpail (secrétaire adjointe) ont écoulés leur mandat. David ne se représente pas.

Marie-Pierre se représente et Maryse Fontaine se propose pour rejoindre le CA. Les deux candidates sont élues par vote au bulletin secret.

Pause repas et reprise de la réunion vers 14h20.

6. La vie du site

Le site est à disposition de tous.

Chacun peut y avoir sa page personnelle selon une trame commune à actualiser en fonction de ce que chacun veut y mettre. Sur la page de la boutique du Pot à l'Envers, on y trouve son actualité : horaires d'ouverture, exposition en cours ou à venir...

Aurélia travaille en lien avec Marie Astrid pour la mise à jour des pages. Mais c'est Marie-Astrid qui ouvre les nouvelles pages pour les adhérents, elle seule intervient sur la structure du site.

7. Collectif National des Céramistes (CNC) et Terre de Solidarité (TS)

La liste des associations qui organisent les marchés avec leurs coordonnées pourra bientôt être consultée sur le site du CNC. En attendant, la liste des organisateurs 2012 peut être demandée par mail à François Chesneau. C'est maintenant Jean-Pierre Bouley qui gère le calendrier des marchés.

L'AG du CNC a eu lieu en novembre 2012, Aurélia Niccolini, Chantal Lumineau, Marie-Pierre Charpail et François Chesneau y sont allés. Elle a duré un jour et demi. Ces rencontres sont stimulantes ; elles permettent de travailler ensemble et créent du lien. Même si on est isolés, on partage des valeurs. Il y a une réunion par an plus les commissions. 5 commissions ont été créées : Marché potier (calendrier), Formations, Sécurité Santé, Communication et JNC. Aurélia s'est investi dans la commission Formations.

Il n'y aura pas de Journées Nationales de la Céramique (JNC), cette année car les Chambres des métiers ont déplacé les Journées des Métiers d'Art (JMA) ainsi JNC et JMA en viennent à se chevaucher, ce qui crée de la confusion dans l'esprit du public. Il faut mener une réflexion pour relancer les JNC. Il s'agit de promouvoir le métier, de valoriser notre savoir-faire, d'échanger des savoirs entre potiers, pas forcément de faire

de la vente. Cela peut-être la possibilité de grouper une journée d'échange de savoirs au sein de l'association et de rencontre du public. Ainsi, à Villandraut, 9 potiers ont fait des démonstrations et sont intervenus à l'école. Les enfants après sont venus le week-end avec leur famille. C'était en quelques sortes une master classe ouverte au public. On peut imaginer le reproduire au sein des JNC. Les propositions peuvent être envoyées au CNC. Faites connaître vos idées et/projets aux délégués qui retransmettront.

Jean-Jacquinet a été président pendant 3 ans. Et il n'y a pas eu de candidat à sa succession. La présidence a donc été tirée au sort parmi les 6 associations fondatrices. Elle est revenue à Terre et Terres et c'est donc Jacques Czerwicz qui l'assure pour un an. S'il le souhaite, il pourra prolonger de 2 ans sinon l'année prochaine une nouvelle association sera tirée au sort.

Terres Neuves a besoin de 2 délégués et 2 délégués suppléants au CNC, ceux-ci ne sont pas forcément membres du CA, et les candidatures sont les bienvenues. Pour 2013, on retient donc : Marie-Pierre Charpail et Aurélia Niccolini restent déléguées, et David Anquetil et Marie Debax seront délégués suppléants.

Terre de solidarité a pour but d'aider les potiers et les artisans d'art en difficulté, victimes « d'accident de la vie » et a été créé par le CNC et les Ateliers d'Art de France. Chantal Lumineau en est présidente jusqu'en mars 2013. Une centaine de personnes ont été aidées depuis sa création. Il y a eu 640 cotisants en 2012. La vente de bols sur les marchés sous l'égide « le bol de la solidarité » est indépendante de Terre de Solidarité. Elle permet d'autres aides aussi envers ceux qui ne sont pas adhérents. Il ne faut pas hésiter à demander une aide pour quelqu'un, celui qui est en difficulté ne pense pas toujours à en faire la demande.

8. Projets

Marché de Toulouse

Pour l'instant, en attente.

Marché d'Albi

Autre possibilité évoquée, la création d'un marché potier à Albi. C'est un lieu de culture extraordinaire. Mais le projet soulève de fortes réserves de part et d'autres : il ne faut pas entrer en conflit avec le marché de Giroussens... la chambre des métiers a déjà plombé le salon des métiers d'art en faisant en même temps le salon du chocolat... il faut une forte motivation locale, existe-t-elle ?

Fascicule portraits

Projet toujours dans l'air d'édition d'un fascicule avec portraits de potiers au travail qui serait mis en vente.

9. Questions diverses

Marché de Caylus

Bref rappel. Le marché a été créé par Michel Cariquirry et repris par l'association des commerçants suite à son décès. Le nombre de potier participants est alors passé de 40 à 75 potiers (aucune sélection n'était plus effectuée) avec un doublement de la

participation des potiers. La mairie a essayé de temporiser, sans succès. Après quelques temps, Marie Coste et Florence Racine ont apporté leur aide, notamment pour la sélection. Les commerçants ont touchés d'un coup une subvention pour 6 ans qui correspondent à la durée des mandats communaux (fin programmée en 2014). L'échéance approche et ils commencent à reconnaître le rôle qu'a joué TNSO dans la création du marché. Une info en « off » nous est donnée : pour le 20^e anniversaire du marché devrait durer 2 jours et les potiers de TNSO serait « éventuellement peut-être... » invités à exposer.

Normes alimentaires

Le CNC a chargé Alain Cavin d'une étude pour y voir un peu plus clair sur les normes alimentaire actuellement applicable. On peut y accéder sur le site du CNC. (On y trouve aussi les documents que les céramistes doivent être en mesure de fournir en cas de contrôle.) Sont actuellement concernés le plomb et le cadmium. Il s'agit d'établir la traçabilité de ces deux composants.¹

Seuls 4 ou 5 laboratoires sont agréés pour effectuer des tests de déperdition... ce qui est insuffisant. Il y a aussi désaccord sur la méthodologie, suivant les services concernés (labos, douane...) Le CNC prévoit de regrouper les besoins en analyse pour obtenir un prix de gros auprès d'un laboratoire (se faire connaître à collectifceram@aol.com).

Fred Lefur a un courrier de la répression des fraudes lui demandant de garder les factures, avoir les fiches produits et garder les sacs de produits.

Attention à ce qu'on dit au public. Les normes ont un côté inquiétant. Il faut faire attention au discours que l'on tient pour ne pas dévaloriser les autres techniques : éviter les panneaux « sans plomb »...

Terre de Saint Amand

Le grès de Saint Amand contient trop de soufre. Le grès Ceradel (qui change de nature à chaque lot) mais aussi celui de Solargil. Ce serait au collectif de faire de la démarche mais il n'y a pas eu d'écho. Il y a un autre fournisseur Terres et Cendres du Berry (Terre de Cornille à Neuilly en Sancerre). L'exploitation est terminée mais il y a encore du stock pour 5 ou 6 ans. Il peut en être fabriqué à la demande mais par grosse quantité. Si vous êtes intéressé pour un achat groupé, prenez contact avec François Chesneau.

Boutique à Saint Cirq Lapopie

Roland Cros fait part d'un projet de boutique collective à Saint Cirq Lapopie et cherche des potiers intéressés (4 places sont encore disponibles). Ce projet est hors association TNSO.

¹ Il est envisagé d'introduire de nouveaux éléments dans la réglementation : aluminium, baryum, cobalt, cuivre et manganèse. Mais ça n'est pas encore fait.

Exposition et partenariat

Alain et Nicole Morelini des Meloizes pensent qu'il faut rechercher de nouveaux lieux d'exposition, de nouveaux partenariats : solliciter les fournisseurs (carrière...), des lieux viticoles, des lieux d'histoire, créer des évènements... chercher au-delà des marchés potiers qui stagnent... bref réfléchir à nos façons d'exposer et en trouver de nouvelles. Les mots associatifs et collectifs sont importants et déclencheurs pour le public.

A Toulouse, il y a une galerie au Carmes qui se loue à la semaine... le planning est plein jusqu'en 2014.

Chantal Lumineau et Martine Lefur ont exposé à la Salle de la Sénéchaussée à Lauzerte, belle salle, belle exposition. Cette salle est très peu utilisée, compte tenu de l'humidité on ne peut pas tout exposer et la céramique convient bien. La mairie est demandeuse pour la faire vivre. Le lieu est prêté, il faut assurer les permanences d'ouverture. Les dossiers de candidature sont à envoyer à Martine et Chantal.